

IL A SUBI AVEC SUCCÈS UNE INTERVENTION AU PIED

# LA PRÉSIDENTENCE RASSURE SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU CHEF DE L'ÉTAT

Page 3

## BILAN CORONA

**265 NOUVELLES CONTAMINATIONS ET 6 DÉCÈS EN 24 HEURES**

Page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4178 | Jeudi 21 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

## LIGUE 1

**DERBIES ET BELLES AFFICHES AU MENU**

Page 14

## LA FRANCE ET LA COLONISATION EN ALGÉRIE

# “NI REPENTANCE NI EXCUSES”

Page 3



IMPACT DE LA PANDÉMIE SANITAIRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

## PERTE DE 131.000 POSTES D'EMPLOI

Page 5

## PROTECTION DES LIBERTÉS SYNDICALES

# UN NOUVEAU PROJET DE LOI EN COURS

Page 5



47

morts dans  
des affrontements  
meurtriers au  
Darfour.

150

morts en 1 semaine  
de combats  
à Hodeida au  
Yemen.

376

millions en faux  
billets saisis dans  
la wilaya de Annaba.

## Importante hausse de la production d'huile d'olive à M'sila

La production d'huile d'olive à M'sila, reflétée par une augmentation successive jusqu'à atteindre lors de la présente saison agricole 2 millions de litres contre 1,7 million de litres en 2020, achoppe, toutefois, au problème de professionnalisme dans sa commercialisation tant au plan local qu'international. Cette importante production est le résultat du pressage de 400.000 quintaux d'olives au niveau de 11 huileries sur les 15 que compte la wilaya, lesquelles se chargent de la transformation de 50 % de la production locale d'olives, tandis que le reste est pressé dans les huileries de wilayas voisines, à l'instar de Bouira, Blida et Tizi-Ouzou. La hausse de la production d'olives d'année en année a été constaté, selon les services agricoles de M'sila, en dépit de la cessation d'activité de trois huileries en raison de nombreux facteurs, dont le manque de maîtrise des techniques inhérentes à l'extraction de l'huile d'olive pour certaines et l'absence d'une main-d'œuvre qualifiée ou d'une rentabilité insuffisante pour d'autres.



## 3 projets associatifs à Khenchela financés par le programme CapDel



Le programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel) a approuvé le financement de trois projets associatifs au niveau de la commune de Babar, dans la wilaya de Khenchela. Les associations qui seront financées par le programme CapDel au niveau de la commune pilote de Babar sont "Anamel El Mar'a Errifia" pour son projet de création d'unités de transformation de produits agricoles, "El Assala ouel Ibdaâ" pour son projet visant le développement de la confection du tapis traditionnel et l'association de la cité chahid Roukami Omar pour son projet relatif au renforcement de la représentativité des habitants de Babar. La valeur totale des 29 projets devant bénéficier d'un financement, sur un total de 60 initiatives locales ayant recouru aux services d'un incubateur pour renforcer leurs capacités en matière de gestion de projets, s'élève à 5 133 millions de dinars. Les membres des associations de Babar dont les projets vont bénéficier d'un financement, ont récemment suivi deux formations encadrées par des experts internationaux en vue d'améliorer les modalités de leurs projets afin de répondre aux critères de durabilité, d'intégration et d'inclusion sociale et territoriale.

## Le Conseil supérieur de la chasse installé

Le Conseil supérieur de la chasse et du patrimoine cynégétique a été installé par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hemdani. La cérémonie d'installation officielle de cette instance a été organisée au siège du ministère en présence de membres de la Fédération nationale des chasseurs, de directeurs centraux de la tutelle et des représentants du secteur des forêts. Ce Conseil aura pour mission d'éradiquer la chasse illicite en imposant, à nouveau, des mécanismes de la gestion de la chasse et en accentuant la protection, le développement durable et l'équilibre du patrimoine cynégétique. Cela en plus de l'organisation des chasseurs pour mieux maîtriser le patrimoine cynégétique. Le Conseil doit, en outre, superviser les chasseurs, les orienter et les accompagner pour arriver à la pratique d'une chasse pérenne, a expliqué le ministre en appelant les chasseurs à s'unir pour défendre leurs territoires de chasse tout en devenant des partenaires dans la défense des ressources naturelles grâce à une utilisation raisonnable de la biodiversité et des proies.

D  
I  
X  
I  
T

**Pr Kamel Senhadji, Pdt de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire**  
"La décision de diversifier les vaccins anti-Covid est pertinente et adéquate, en ce sens qu'elle constitue le seul moyen de faire face à la pandémie qui représente toujours un danger pour l'humanité."

## 50.000 euros pour se transformer en... dragon

Richard Hernandez voit sa vie s'écrouler quand il est diagnostiqué positif au HIV, il décide donc de ne pas mourir humain(e). Il se transforme alors en femmedragon. Un rêve - à ses yeux - qui lui a coûté près de 50.000 euros !

Eva possède aujourd'hui une langue fourchue, des écailles tatouées sur tout le corps, des yeux tatoués en vert et 8 cornes sur la tête. Mais ce n'est pas tout. Pour ressembler le plus possible à un reptile, Eva a fait enlever son nez et ses oreilles. Elle le sait, certains trouveront son histoire étrange, mais elle voulait ressembler à quelque chose de pas humain, ce qu'elle appelle un - trans-espèce -.

## A 11 ans, il va s'acheter une canette de Red Bull au volant d'une... Audi A5

Alertés par des témoins stupéfaits de voir un jeune garçon au volant d'une voiture, les policiers du Mans se lancent à sa recherche. Ils l'interceptent sur une avenue située non loin du circuit des 24 heures du Mans. Voyant les forces de l'ordre à sa poursuite, le gamin perd alors le contrôle du véhicule et entre dans un fourgon de police. Pensant tout d'abord avoir affaire à un voleur, les enquêteurs constatent après vérification que l'enfant est le neveu du propriétaire de l'Audi A5.

Le très jeune conducteur, âgé de 11 ans avait emprunté les clés de la voiture et comptait aller... s'acheter une canette de Red Bull.

LA FRANCE ET LA COLONISATION EN ALGÉRIE

# "Ni repentance ni excuses"

*"Ni excuses ni repentance". Ce sont les termes utilisés par la présidence de la République française à propos de cette lancinante question qui a tant influé sur le cours des relations entre les deux pays.*

PAR KAMAL HAMED

Tout espoir de voir la France d'Emmanuel Macron s'excuser pour les crimes commis contre le peuple algérien durant la longue nuit coloniale s'est évaporé. Définitivement.

En effet, la France vient de trancher de manière limpide qui ne souffre d'aucune équivoque : "Ni excuses ni repentance". Ce sont les termes utilisés par la présidence de la République française à propos de cette lancinante question qui a tant influé sur le cours des relations entre les deux pays.

Les Algériens, qui nourrissent le secret espoir de voir la France d'Emmanuel Macron franchir le pas et demander le pardon du peuple algérien savent désormais à quoi s'en tenir.

Cette position de la présidence de la République française a été exprimée hier à l'occasion de la remise du rapport sur la question mémorielle entre l'Algérie et la France. Un rapport remis à Emmanuel Macron par l'historien Bendjamine Stora.

Cet éminent historien a remis son rapport sur "Les mémoires de la colonisation et de la guerre d'Algérie" avec des propositions pour parvenir à une "nécessaire réconciliation" franco-algérienne, près de 60 ans après la fin de la Révolution algérienne.

Ainsi, selon le communiqué de l'Élysée, la France dit envisager des "actes symboliques", mais annonce qu'il n'y aura "ni repentance ni excuses".

La présidence française précise en outre que "le chef de l'État participera à trois journées de commémoration dans le cadre du 60<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie en 1962 : la Journée nationale des harkis le 25 septembre, la Répression d'une manifestation d'Algériens le 17



octobre 1961 et les Accords d'Evian du 19 mars 1962". Cette position n'est pourtant guère surprenante, eu égard à ce qui se passe en France où les forces d'extrême droite et les nostalgiques de "l'Algérie française" ont le vent en poupe et constituent une grande force électorale.

Autant dire que dans le paysage politique interne français cela représente une importante équation, d'où les craintes que nourrissent certains politiques de s'attirer l'animosité de cet importante frange du peuple français.

Mais qu'à cela ne tienne certains considèrent donc que le Président français a été à l'écoute de cette frange de la population et n'a pu donc franchir le pas, lui qui a pourtant eu par le passé des positions jugées "courageuses" par rapport à la question de la colonisation. Reppelons-nous la fameuse interview accordée à la chaîne de télévision Echourouk en 2017 où Macron n'était pas encore président de la République française, mais seulement can-

didat à la présidence. Macron avait alors qualifié la colonisation "de crime contre l'humanité". Une déclaration qui a soulevé, comme attendu, un tollé général en France.

Depuis, et par petites touches successives, Macron, devenu Président de la République, a opéré un changement.

En tout cas cette position ne fera que renforcer l'exigence du peuple algérien qui, lui, s'en tient mordicus à la revendication de la présentation par la France de ses excuses pour les crimes commis durant la colonisation.

Certains, en Algérie, considèrent que la "repentance" de la France est la condition sine qua non pour booster les relations entre les deux pays. Cela dit, du côté algérien on attend le rapport de Abdelmadjid Chikhi, le conseiller chargé des archives et de la mémoire auprès de la présidence, chargé par le Président Tebboune de travailler sur la question mémorielle.

K. H.

AVANT-PROJET DE LOI RELATIF AU RÉGIME ÉLECTORAL

## Nouvelles prérogatives et garanties pour l'Anie

PAR CHAHINE ASTOUATI

La mouture de l'avant-projet de loi organique relative au régime électoral, distribuée aux partis politiques pour enrichissement, consacre les principes constitutionnels relatifs à l'indépendance et la neutralité de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) et lui confère de nouvelles prérogatives.

Exerçant "ses missions depuis la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce des résultats", l'Anie a pour mission, selon le document, de superviser "l'ensemble des opérations électorales et référendaires" et veille "à ce que tout agent en charge des opérations électorales et référendaires s'interdit toute action, attitude, geste ou tout autre comportement de nature à entacher la régularité, la transparence et la crédibilité du scrutin".

Elle agit, aux termes de l'article 12, "en coordination avec les autres institutions publiques compétentes, à la mise en œuvre des mesures sécuritaires en vue d'assurer le

bon déroulement des opérations électorales et référendaires", et a pour mission également "d'assurer à tous les citoyens les conditions d'exercice de leur droit de vote de manière libre, régulière et en toute transparence", tel que stipule l'article 14.

Les partis politiques, les candidats et les électeurs peuvent, selon l'article 13, formuler "toute requête ou réclamation en rapport avec les opérations électorales ou référendaires". S'agissant de la composition du Conseil de l'Anie, l'article 20 de l'avant-projet stipule qu'il se compose "de 20 membres désignés par le Président de la République parmi les personnalités indépendantes, dont 1 issue de la communauté algérienne établie à l'étranger pour un mandat de 6 ans non renouvelable".

Le président de l'Anie est élu, aux termes de l'article 26, "parmi les membres du Conseil à la majorité des voix lors de sa première réunion. En cas d'égalité des voix, la présidence revient au candidat le plus âgé". Les résultats définitifs des élections des APC et APW sont proclamés, en

vertu de l'article 184 par l'Autorité indépendante, 48 heures après l'expiration des délais de recours devant les commissions électorales de wilaya prévues à l'article 267 de la présente loi organique.

Le président de l'Anie est appelé, conformément à l'article 29, à prendre "toutes les mesures en vue d'assurer le déroulement normal des opérations électorales et référendaires, leur crédibilité, la transparence et la probité de ses résultats, et la conformité de celles-ci avec les textes législatifs et réglementations en vigueur".

Dans le souci de conférer de la transparence au processus électoral, l'article 46 de l'avant-projet énonce que l'Anie "peut procéder à la réquisition de la force publique pour l'exécution de ses décisions, mais en cas de constatation d'infractions enregistrées dans le domaine de l'audiovisuel", selon l'article 47, l'Autorité "saisit l'Arav afin de prendre les mesures nécessaires conformément à la législation en vigueur".

C. A.

DIRECTION DE LA DOCUMENTATION ET LA SÉCURITÉ EXTÉRIEURE

### Le général-major Nouredine Makri nouveau DG

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé mercredi, au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, l'installation officielle du général-major Nouredine Makri, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

"Au nom du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 10 janvier 2021, j'installe officiellement le général-major Nouredine Makri, dans les fonctions de directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, en remplacement du général-major Mohamed Bouzit", a déclaré le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha.

Le général de corps d'Armée a saisi cette occasion pour dispenser aux cadres de cette direction "un ensemble d'instructions et d'orientations afin de continuer à consentir davantage d'efforts au service de l'Algérie et pour préserver ses intérêts suprêmes", les exhortant à "soutenir leur nouveau chef et l'assister dans l'accomplissement de ses missions, en s'engageant totalement et fidèlement à s'acquitter des missions dévolues, avec toute la rigueur et la persévérance nécessaires".

"Ainsi, je vous ordonne de travailler sous son autorité et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants chouchou et aux valeurs de notre glorieuse Révolution", a souligné le chef d'état-major de l'ANP. Le général de corps d'Armée a supervisé, par la suite, la cérémonie d'approbation du procès-verbal de passation de consignes.

IL A SUBI AVEC SUCCÈS UNE INTERVENTION AU PIED

### La présidence rassure sur l'état de santé du chef de l'État

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a subi mercredi 20 janvier une intervention chirurgicale au pied droit, avec succès, rapporte la présidence. Pour rappel, le Président Tebboune avait déclaré, le 10 janvier 2021, avant de quitter le pays pour l'Allemagne, qu'il subirait une intervention chirurgicale au pied, en raison de complications liées à son infection du coronavirus. Le 10 janvier dernier, le chef de l'État Abdelmadjid Tebboune avait en effet déclaré que son retour en Allemagne "était programmé pour poursuivre le protocole thérapeutique".

Dans une déclaration avant son départ pour l'Allemagne, à partir de la base aérienne de Boufarik, Abdelmadjid Tebboune avait également évoqué cette intervention chirurgicale, précisant qu'il s'agissait d'une "petite intervention chirurgicale au niveau du pied".

Tout s'étant heureusement bien déroulé, le chef de l'État, Abdelmadjid Tebboune, devrait rentrer en Algérie dans les prochains jours, du moins dès qu'il aura obtenu l'approbation de l'équipe médicale allemande.

R. N.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE  
EST-OUEST

## Les accusés rappelés à la barre

L'affaire de l'autoroute Est-Ouest, impliquant pas moins de 17 accusés, sera de nouveau, aujourd'hui, devant le tribunal criminel près la cour d'Alger.

Au total, 17 accusés, dont 7 sociétés, devront être rejugés dans le cadre de cette affaire après cassation par la Cour suprême du premier verdict, selon ce qu'a rapporté le quotidien *El Watan*.

Les chefs d'inculpation retenus contre les mis en cause sont, entre autres, "association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, dilapidation de deniers publics et abus de fonction, trafic d'influence, perception d'indus cadeaux, violation de la réglementation des changes".

Cette affaire implique plusieurs hauts responsables, cadre et hommes d'affaire ainsi que 7 sociétés étrangères, dont les consortiums chinois CRCC-CITIC, japonais Cojaal et les sociétés suisses Pizarotti et Garaventa, espagnole Isolux Corsan, canadienne SMI et portugaise Cobra.

Pour rappel, une instruction est en cours au niveau du pôle financier concernant les ex-ministres des Affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, des Travaux publics, Amar Ghoul, et de l'Énergie, Chakib Khelil.

Le projet avait démarré avec une enveloppe de 6 milliards de dollars, pour passer ensuite à 12 milliards avant de finir à près de 16 milliards de dollars.

Le premier procès en 2010 n'a pas livré tous les secrets de cette affaire.

L'ancien ministre des Travaux publics Amar Ghoul a été bel et bien cité. Mais n'a pas comparu à l'époque.

PROGRAMME DE COOPÉRATION  
MILITAIRE ALGÉRO-FRANÇAISE

## Amarrage d'un bâtiment français au port de Djen-Djen

Le bâtiment-base de plongeurs démineurs "Acheron" relevant de la Marine nationale française a accosté mardi au port de Djen-Djen à Jijel au niveau de la façade maritime Est pour une halte de quatre jours, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

A cette occasion, "le commandant du bâtiment a effectué une visite de courtoisie au général, commandant de la Façade maritime par intérim où les deux parties ont tenu une séance de travail sur le programme d'instruction tracé", ajoute la même source.

"Cette escale qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et d'échange d'expériences entre les armées des deux pays sera marquée par l'exécution de l'activité de coopération opérationnelle - Raïs Hanidou-20 - qui comprendra des exercices de plongée militaire, de lutte contre les mines sous-marines et de traitement des accidents de plongée, ce qui permettra de renforcer les capacités de nos Forces navales en matière de sécurisation de navigation des bateaux et de protection des bateaux commerciaux contre les dangers des mines en temps de crises", conclut le communiqué.

R. N.

PROTECTION DES LIBERTÉS SYNDICALES

# Un nouveau projet de loi en cours

*Le "monde du travail compte actuellement 140 associations syndicales, dont 92 concernant les travailleurs, et 48 associations patronales".*

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Un avant-projet de loi relatif au droit syndical est en cours de finalisation. C'est ce qu'a annoncé El Hachemi Djaâboub, ministre du Travail, de la sécurité sociale et de l'emploi.

Un tel projet était attendu par les différents syndicats. Le ministre, qui faisait le bilan de son secteur pour l'année 2020, a précisé que le "monde du travail compte actuellement 140 associations syndicales dont 92 concernant les travailleurs et 48 associations patronales".

Selon le ministre, une vingtaine de nouveaux syndicats ont été agréés en 2020 en conformité avec les lois en vigueur. El Hachemi Djaâboub explique que "le nouveau projet consiste à modifier l'ancienne loi syndicale en y introduisant des articles nouveaux sur les libertés syndicales". Ce sujet, qui fait l'objet de friction entre les syndicats et les différentes tutelles des secteurs économiques et sociaux, sera ainsi revu et corrigé.

"On plaide d'avantage pour le dialogue avec les partenaires sociaux pour asseoir une stabilité concrète dans le monde du tra-



vail", affirme-t-il. Dans ce sillage, il est à noter que les libertés syndicales sont déjà constitutionnalisées et ont bénéficié de publications de décrets d'applications depuis 2016. Sauf que, et de l'aveu de plusieurs syndicalistes, "la liberté dans l'exercice syndical est contournée par des interdictions faites par l'administration dans le but d'empêcher les représentants des travailleurs à manifester leur droit de protestation".

En effet, l'année écoulée et avec la crise sanitaire, les syndicats ont eu une marge réduite. Grosso modo, les grèves cycliques ont été, la plupart, réduites dans le temps, et il n'y a pas eu d'arrestations de mili-

tants syndicaux si ce n'est l'encadrement impressionnant des dispositifs sécuritaires pour sit-in ou manifestation publique.

Ce que les syndicalistes exigent actuellement c'est le respect du droit à la grève et au rassemblement dans les conclaves de protestations qui sont légitimes et défendables et de ne pas entraver l'exercice syndical.

Le ministère du Travail, qui souhaite dans ses intentions consacrer plus de dialogue et d'écoute avec les partenaires sociaux, est devant un test pour un climat d'apaisement sur le front social qui reste marqué par des soubresauts.

F. A.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE TRAFIC DE DROGUE

## L'ANP sur tous les fronts

PAR RAYAN NASSIM

3 casemates pour terroristes contenant 5 obus pour mortier, 1 grenade et des outils de détonation ont été détruites à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), alors qu'un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté à Khenchela durant la période du 13 au 19 janvier 2021, selon le bilan hebdomadaire de l'ANP publié mercredi. Selon la même source, "de grandes quantités de kif traité s'élevant à 18 quintaux et 53,245 kilogrammes, que les bandes criminelles ont

tenté d'introduire via les frontières avec le Maroc ont été saisies par des détachements combinés de l'ANP, en coordination avec les différents services de sécurité, lors diverses opérations. 34 narcotrafiquants ont été également arrêtés lors de ces opérations exécutées, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays". A Naâma, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté "5 narcotrafiquants et saisi 10 quintaux et 54,5 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement a

saisi en coordination avec les services des Douanes à El-Bayadh, 4 quintaux et 9,550 kilogrammes de la même substance", détaille le bilan. Dans le même sillage, des détachements de l'ANP, les services de la Gendarmerie nationale et les Garde-frontières ont appréhendé 29 narcotrafiquants et saisi 389,195 kilogrammes de kif traité et 25.232 comprimés psychotropes, lors de diverses opérations menées à Béchar, Mostaganem, Tlemcen, Aïn Témouchent, Constantine, Skikda, Bordj Bouarreridj, Annaba, Oum el-Bouaghi et In-Amenas.

R. N.

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'ÉNERGIE FOSSILE

## 1.000 MW d'énergie solaire dès 2022

PAR RIAD EL HADI

L'Algérie produira, dès le début 2022, près de 1.000 MégaWatts (MW) d'énergie solaire en vue de réduire la dépendance aux sources de l'énergie fossile, a annoncé Chemseddine Chitour, ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables. Invité du forum du quotidien arabophone *Echaab*, le ministre a affirmé que le "lancement des appels d'offres relatifs à ce projet aura lieu en juin prochain, sachant que les équipements techniques nécessaires seront mis en place début octobre prochain pour que les stations de production soient opérationnelles début 2022". A ce propos, il a rappelé les principaux objectifs du programme de transition énergétique à l'horizon 2030 pour atteindre un "taux de 10 % d'économie d'énergie vers la fin 2021".

Par ailleurs, le premier responsable du secteur a affirmé que "moins de 20 % de l'énergie sont destinés aux secteurs industriel et agricole qui sont créateurs de richesses", appelant à "l'augmentation de ce taux à l'image des pays développés qui réservent 50 % de leur énergie à ces deux secteurs vitaux".

Il a appelé, dans ce sillage, à la "rationalisation de l'utilisation de l'énergie, en évitant le gaspillage", rappelant que les citoyens consomment, à titre hebdomadaire, 800 millions m<sup>3</sup> de gaz naturel.

Et d'ajouter que "l'économie de l'énergie est la responsabilité de tous, d'autant que l'utilisation rationnelle de cette ressource permettra d'économiser 200 millions USD/semaine".

Evoquant l'utilisation de l'électricité, le même responsable a déclaré : "Si la consommation se maintient à ce rythme,

un grand déficit sera enregistré à l'horizon 2030". Soulignant le rôle majeur que peuvent avoir les micro-entreprises dans la transition énergétique, à travers des solutions innovantes permettant d'économiser l'énergie et d'utiliser les énergies renouvelables (solaire, éolienne et hydraulique), le ministre a relevé que "la transition énergétique ne saurait se réaliser sans le recours aux nouvelles technologies".

En matière d'encouragement des constructions écologiques le ministre a fait part de la réalisation prochaine, au niveau de la nouvelle-ville de Sidi-Abdellah, "d'une mosquée verte" fonctionnant à l'énergie renouvelable, précisant qu'un "concours sera organisé pour choisir l'architecte chargé de sa réalisation".

R. E.

IMPACT DE LA PANDÉMIE SANITAIRE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

## Perte de 131.000 postes d'emploi

*La pandémie du Covid-19 a bouleversé le monde du travail. Elle a eu des impacts spectaculaires sur l'emploi, les moyens de subsistance et le bien-être des travailleurs et de leurs familles, ainsi que sur les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises.*

PAR IDIR AMMOUR

La reprise de l'activité économique ne permettrait pas d'absorber rapidement les pertes d'emplois enregistrées durant l'année 2020 qui s'élève à 131.000 si l'on se base sur les chiffres avancés par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub devant les membres de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale au Conseil de la nation. Tandis que le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle a montré ses

limites. Comme par bien d'autres aspects s'agissant de cette pandémie, ces problèmes touchent de manière disproportionnée les personnes qui se trouvaient déjà dans une situation précaire et qui sont le moins en mesure de supporter ce choc.

En effet, le ministre a révélé que les offres d'emploi sont passées de 43.700 offres en 2019 à 30.600 en 2020, soit une baisse de 30 %

(131.000 emplois perdus), tandis que les offres étaient concentrées dans les secteurs de la construction, des services et de l'industrie, dont 80 % de ces offres provenaient du secteur privé. Mais il n'en demeure pas moins que le chômage est en hausse d'autant que le nombre de recrutés est passé de "335.311 en 2019 à 230.621 en 2020, soit une baisse de 31 %", a-t-il précisé.

Il en est de même du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle devant permettre l'insertion de 365.000 jeunes au cours des trois années 2019, 2020 et 2021. Selon le ministre, "seuls 35.906 jeunes ont été intégrés dans le monde du travail au 31 décembre 2020, soit 24 % du total du premier lot estimé à 149.634, et 9 % du

nombre global des contractuels". Un retard attribué par le ministre à la non-libération des postes suspendus et à la désignation des postes budgétaires, en plus de la saturation des effectifs de certains organismes et entreprises.

Pour y remédier, le ministre du Travail soutient que la "question de l'emploi est principalement liée aux investissements créateurs de richesse, en particulier dans la construction, les travaux publics, l'irrigation, ainsi que l'agriculture, le tourisme et les services".

Pour ce faire, une forte impulsion du rythme des investissements directs nationaux et étrangers est plus que nécessaire, plaide le ministre, qui appelle à "la simplification des procédures administratives et les modes de financement en accordant des privilèges fiscaux et douaniers attractifs". Ces pertes d'emplois, résultats de la situation économique et épidémique, n'ont pas été sans conséquences sur le système de sécurité sociale confronté, selon le ministre, à un déficit ressenti dans toutes ses filiales.

I. A.

VACCINATION ANTI-COVID

## Les premières doses du vaccin anglo-suédois attendues en février

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Il vaut mieux être vigilant que faire dans la précipitation", a indiqué le professeur Ryad Mahiaoui qui est, pour rappel, membre du Comité national de suivi de la pandémie du Covid-19. Il répondait à une question concernant les tergiversations enregistrées suite aux déclarations faites à propos de la disponibilité du vaccin anti-covid en janvier courant alors que rien n'a été encore concrétisé à la fin du même mois.

L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne assure que "des pays producteurs, eux-mêmes du vaccin, sont à peine au début de leur campagne de vaccination alors qu'une majorité de pays n'a toujours pas acquis la moindre dose".

Néanmoins, le professeur Mahiaoui admet que "l'avantage est d'avoir un plan de logistique prêt à être opérationnel", allusion faite à la formation de formateurs actuellement en bonne voie, outre le calendrier de vaccination. "Ce processus se fera selon le nombre de personnes à vacciner, tout en connaissant la quantité deman-

dée, les conditions et le temps imparti pour arriver à terme", soulignera-t-il. En termes de chiffres, le professeur Mahiaoui avance le nombre de quelque 8.000 centres médicaux mobilisés pour cette campagne entre EPS, polycliniques, hôpitaux et laboratoires...

A la question sur les conditions de l'acte de vaccination proprement dit, sachant que les personnes vaccinées nécessitent 30 minutes d'observation après l'administration du vaccin, le professeur Mahiaoui explique qu'il y a toujours une équipe prête à intervenir composée de "généralistes formés dans le sens de chocs anaphylactiques, d'urgentistes, de réanimateurs".

Se suffira-t-on de 500 mille doses pour une population de 40 millions de personnes ? Le professeur Mahiaoui explique que "ces doses permettront un début de campagne de vaccination progressive".

Outre les personnes âgées et vulnérables, il faut prendre en compte les 4 millions de diabétiques, 6 millions d'hypertendus, c'est dire que 10 millions de personnes au moins sont des cas urgents. L'Algérie

aurait besoin de 20 millions de doses, il est évident qu'un seul laboratoire ne pourrait satisfaire une telle demande. "Pour cela, trois laboratoires sont sollicités", expliquera le professeur Mahiaoui, ajoutant que l'Algérie "a agi en conséquence auprès des laboratoires russe, anglo-suédois et chinois. Le professeur Mahiaoui affirmera toutefois "qu'il n'y a pas d'urgence, car la pandémie est toujours là et ce n'est pas parce que le vaccin sera là qu'elle disparaîtra en un éclair".

La "campagne sera entamée dès que le vaccin sera disponible, et partant nous atteindrons une immunisation de masse que tout le monde espère".

Les premières doses du vaccin anglo-suédois, Oxford-Astra Zeneca, arriveront en Algérie en février prochain, a par ailleurs affirmé le professeur Ryad Mahiaoui. La "totalité de la commande n'est pas connue, mais cela se sera au fur et mesure de l'acquisition des vaccins. Cela étant et selon les prévisions, les premières doses du vaccin anglo-suédois devront arriver en février prochain", a-t-il déclaré.

R. R.

RAPATRIEMENT DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS BLOQUÉS AU MAROC

## L'Algérie mobilise un avion spécial

PAR ROSA CHAOUI

Un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'État algérien, le 18 janvier 2021, pour assurer le rapatriement des étudiants algériens bloqués au niveau de la zone internationale de l'aéroport de Casablanca au Maroc et ce à titre gracieux, a indiqué mardi l'ambassade d'Algérie au Maroc, démentant les informations faussement rapportées par la presse locale.

"Suite aux informations erronées et dénuées de tout fondement, rapportées par la presse locale concernant le rapatriement

des étudiants algériens refoulés depuis Montréal au Canada vers l'aéroport de Casablanca au Maroc", l'ambassade d'Algérie à Rabat a précisé dans un communiqué que "sur instruction du président de la République, l'ensemble des services de l'état, y compris l'ambassade d'Algérie à Rabat et le consulat général d'Algérie à Casablanca, se sont mobilisés de suite et ont joué pleinement leur rôle, en apportant aide et assistance au profit de ces étudiants et ce, durant toute la durée de leur transit à l'aéroport de Casablanca".

Un avion spécial de la compagnie Air Algérie a été mobilisé par l'État algérien

en date du 18 janvier 2021 pour assurer le rapatriement de ces étudiants en Algérie, à titre gracieux, contrairement aux informations faussement rapportées", a-t-on ajouté de même source.

"Il aurait été souhaitable, par souci de respect des règles d'éthique et de professionnalisme requises en matière de journalisme, que les auteurs de ces articles prennent attache de la représentation diplomatique algérienne accréditée au royaume du Maroc pour vérifier la véracité des informations avant de les publier", souligne le communiqué.

R. C.

ENTREPRISE DU MÉTRO D'ALGER

## Mobilisation pour une éventuelle reprise

L'Entreprise du métro d'Alger (Ema) est mobilisée pour "repandre du service dès la prise d'une décision par les pouvoirs publics", indique son directeur général, Ali Arezki.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, Ali Arezki précise que "pour le moment aucune date n'a été fixée", mais "je pense que ça va se faire en fonction de l'évolution de la pandémie", espère-t-il. En attendant le feu vert pour la reprise, dit-il, on "s'est préparé avec une adaptation de notre activité à cette situation exceptionnelle, puisque nous avons déjà élaboré un plan de reprise". Ce plan comporte deux volets, indique le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger. Le premier volet concerne l'adaptation de l'offre de transport. À cet effet, précise-il, "nous avons fixé les horaires d'exploitation de 7h à 19h, avec une rame chaque 4 minutes 30 pour éviter l'afflux à l'intérieur des rames. Le deuxième volet concerne le protocole sanitaire pour la lutte et la prévention contre le Covid-19. Ce dernier consiste en le port obligatoire de la bavette et la prise de température à l'entrée des stations. "A l'intérieur de la gare un marquage au sol et des gère-files sont placés pour le respect de la distanciation physique. A bord du métro, les rames seront ventilées, aérées et nettoyées régulièrement avant et après chaque trajet", assure-t-il, en précisant que "la reprise sera progressive et contrôlée avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités des rames". Concernant les pertes subies par l'Entreprise du métro d'Alger, Ali Arezki signale qu'à l'instar des opérateurs dans le secteur du transport, son entreprise a été gravement impactée par la crise car, ajoute-il, "nous sommes à l'arrêt depuis le 22 mars dernier et les pertes sont évaluées à plus de 13 milliards de dinars pour l'ensemble des modes de transport, métro, tramway, téléphériques et télécabines". La reprise serait bénéfique pour nous, dit-il, puisque "ça nous permettra d'amortir un peu les pertes subies, d'autant que le système d'exploitation de ce genre de transport nécessite une maintenance régulière, même lorsqu'il est à l'arrêt". Nous "sommes obligés de faire le roulage quotidien des rames. Cela génère beaucoup de charges et de dépenses, en contrepartie, il n'y a pas eu de recette", a-t-il fait constater. Evoquant la gestion du métro d'Alger qui a été confiée, depuis novembre 2020, à une société 100 % algérienne après 9 années d'exploitation assurée par un opérateur étranger, le DG de l'EMA rassure sur la disponibilité de compétences algériennes "capables d'assurer l'exploitation et la maintenance du métro avec la sécurité et la qualité requises".

R. N.

BILAN CORONA

## 265 nouvelles contaminations et 6 décès en 24 heures

Le nombre de nouvelles contaminations quotidiennes est malheureusement à la hausse ces dernières 24 heures, le bilan présenté, mercredi 20 janvier, par le docteur Djamel Fourar fait état de 265 nouvelles contaminations et de 6 décès. De ce fait, le décompte total de la pandémie depuis l'apparition sur le sol algérien du 1<sup>er</sup> cas de contagion au Covid-19 en février dernier, a atteint 104.605 cas confirmés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
 MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
 CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED  
 NIF N° 40801600001604900003

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISIOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction générale du CHU de Bab -El - Oued informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°32/2020 relatif à la réalisation des prestations de nettoyage et d'entretien au profit des services du CHU BAB EL OUED durant l'année 2021 repartit en trois (03) lots séparés, paru dans les quotidiens nationaux العربي المسار le 10/12/2020, MIDI LIBRE le : 10/12/2020 et LE BOMOP, qu'à l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières, et d'après les critères arrêtés dans le cahier des charges, les marchés ont été attribués aux soumissionnaires suivants :

DESIGNATION	Soumissionnaire provisoirement attributaire	MONTANT EN TTC	NOTE TECHNIQUE /60 points	CRITERES DE CHOIX
Lot N°01 : Le service de gastro-entérologie et le service de neurologie	ETS ALLO NETTOYAGE BELAID FERROUDJA NIF : 281062503473116	7 600 000,00 DA/TTC	60/60	Moins disant
Lot N°02 : Le service de radiologie.	ETS BELABBAS AMMAR NET HP NIF : 183150900039126	5 569 200,00 DA/TTC	60/60	Moins disant
Lot N°03 : Le service de chirurgie orthopédique et traumatologique et le service de neurochirurgie	ETS CHERABTA YUCEF NIF : 19798130063917	9 543 799,95 DA/TTC montant corrigé	40/60	Moins disant

Les soumissionnaires désirants prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités de se rapprocher du CHU de BAB EL OUED au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Les soumissionnaires ont un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour formuler d'éventuels recours auprès de la commission sectorielle des marchés, Ministère De La Santé, De La Population Et De La Réforme Hospitalière, au 125 Bd ABDERRAHMANE LAALA EL MADANIA ALGER, conformément à l'article 82 alinéa 4 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Midi Libre n° 4178 - Jeudi 21 janvier 2021 - Anep 2116 001 308

**MIDI**  
 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

### République Algérienne Démocratique et Population

Wilaya d'Ain Temouchent  
 Etablissement Public Hospitalier  
 de Béni Saf

## Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°01/2021

L'établissement public hospitalier de Béni -Saf sise à Sidi-Boucif portant numéro d'identification fiscale 000746239003442, lance un avis d'appel d'offre national Ouvert pour l'Approvisionnement en Dénrées Alimentaires selon les lots suivants :

- Lot 01 : Alimentation Générale
- Lot 02 : Pain et Gateau
- Lot 03 : Viande Rouge et Blanche Fraiches
- Lot 04 : Poisson Frais
- Lot 05 : Légumes et Fruits Frais
- Lot 06 : Produits Laitiers
- Lot 07 : Eau Minérale

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher de la Direction de l'Etablissement Public Hospitalier de Béni- Saf pour retirer le cahier des charges contre le paiement d'un montant de 1500.00DA.

Les dossiers des candidatures, les offres techniques et financières doivent être déposés dans un pli fermé au niveau de la direction de l'EPH de Béni-Saf portant la mention suivante : " à ne pas ouvrir – appel d'offres n° 01/2021 – Objet de l'appel d'offre".

Au cas où Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis, hors délais, l'offre sera automatiquement rejetée et retournée au soumissionnaire.

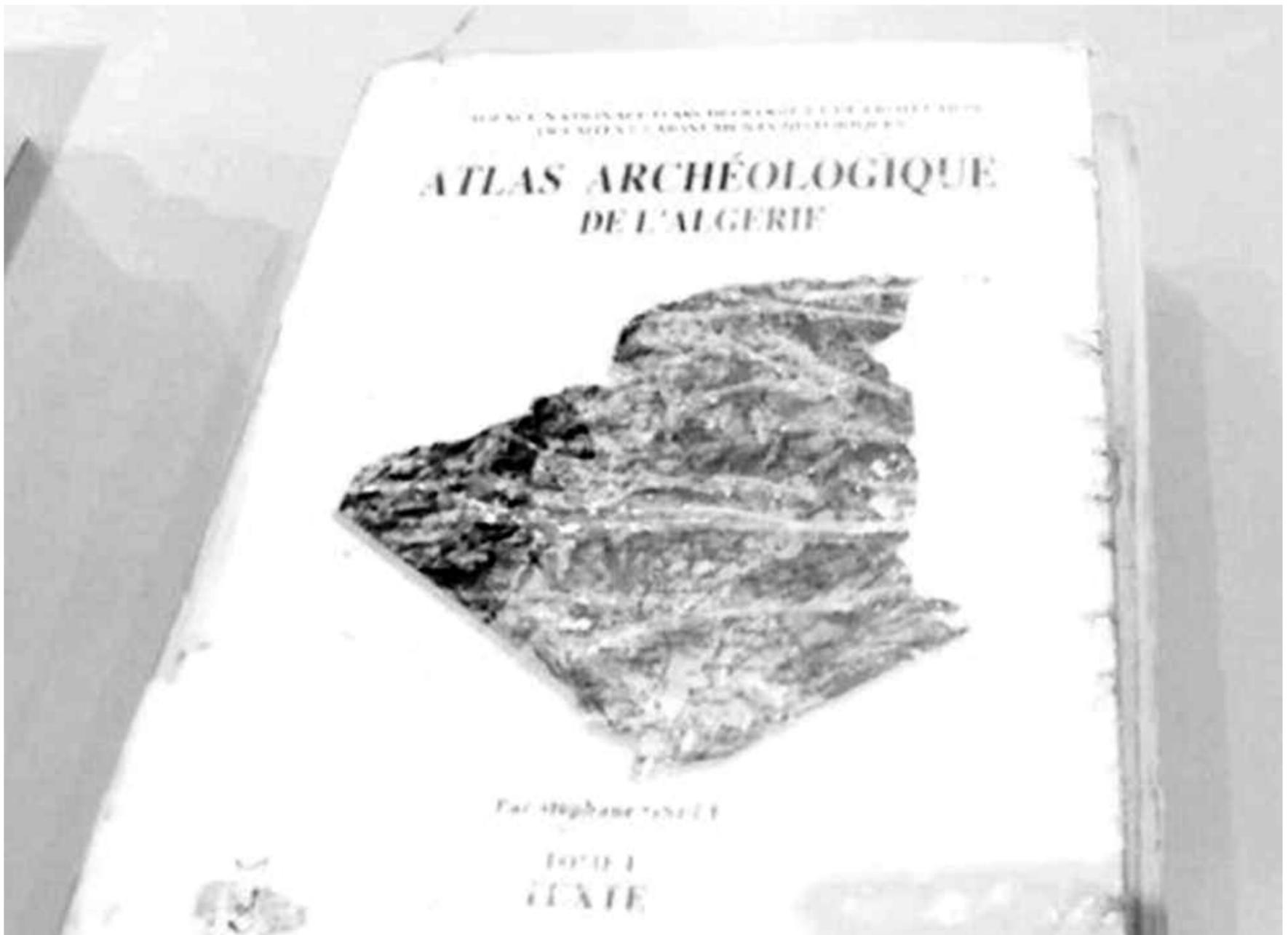
Le dernier délai de dépôt des offres est fixé de vingt et un (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans deux quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs soumissions pendant une durée de 111 jours à compter de la date limitée des dépôts des offres.

Midi Libre n° 4178 - Jeudi 21 janvier 2021 - Anep 2131 000 459

## La carte archéologique de l'Algérie présentée sous forme d'application interactive

*La nouvelle carte archéologique de l'Algérie a été présentée, mardi à Alger, sous forme d'application interactive conçue par plusieurs instances spécialisées en archéologie, relevant du ministère de la Culture et des Arts.*



**L'Anep lance des ateliers de lecture pour enfants**



## La carte archéologique de l'Algérie présentée sous forme d'application interactive

La nouvelle carte archéologique de l'Algérie a été présentée, mardi à Alger, sous forme d'application interactive conçue par plusieurs instances spécialisées en archéologie, relevant du ministère de la Culture et des Arts.

Cette carte, dont la réalisation a été lancée en mai 2020 par le ministère de la Culture, se veut une mise à jour de l'Atlas archéologique réalisé par l'archéologue français Stéphane Gsell en 1911 durant la période coloniale, intitulé "Atlas archéologique de l'Algérie". Le livre de M. Gsell (Atlas archéologique de l'Algérie) "avait des dimensions idéologiques et un contexte colonialiste, en ce sens qu'il ne s'était penché que sur les sites archéologiques romains situés dans le nord de l'Algérie", a fait savoir la ministre de la Culture, Malika Bendouda qui a relevé que la nouvelle carte



"reflète la réalité historique et civilisationnelle de l'Algérie qui remonte à 2,5 millions d'années et qui englobe toutes les régions de l'Algérie notamment le sud du pays".

Pour la ministre, la réalisation de cette carte s'inscrit dans le cadre de "la sécurité culturelle et du détachement de la carte et du discours culturel du colonisateur

français", ajoutant que cette "dernière avait touché plusieurs domaines et exigeait davantage de temps pour s'en défaire définitivement".

Pour sa part, l'archéologue et initiateur du projet, Abderrahmane Khelifa, a estimé que cette carte constitue "un cadastre englobant 15.200 sites dont 7.640 recensés dans l'Atlas de Gsell et 7.652

nouveaux sites", ajoutant que ladite carte "devra être renouvelée en permanence et sera bientôt disponible au large public sur le site électronique du ministère de la Culture et des Arts".

"La carte a des visées touristiques, historiques et économiques. Elle offre également une carte archéologique miniature de chaque wilaya, ce qui contribuera à la promotion des sites archéologiques de chaque régions et à leur préservation lors de la réalisation de projets de développement".

Ont participé à la réalisation de cette carte le Centre national de recherches préhistoriques, anthropologiques et historiques (CNRPAH), le Centre national de la recherche en archéologie (CNRA), l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC) et l'Office de protection et de promotion de la vallée du M'zab (OPVM).

Les parcs nationaux ont également participé à ce projet, outre les directions de wilaya de la Culture et des Arts.

## La générale de "Ennaïm fi el Djahim" de l'association "El Besma" présentée au TRC



La générale de la pièce *Ennaïm Fi el Djahim*, produite par l'association culturelle "El Besma" de Skikda en collaboration avec le théâtre régional de la même ville a été présentée dimanche au théâtre régional de Constantine, TRC - Mohamed-Taher Fergani.

Ecrit par Farouk Daoudi de Bordj-Bou-Arridj et mise en scène par Aymene Ben Ahmed, cette pièce, suivie par un public limité d'artistes et de journalistes, traite des comportements malhonnêtes des individus dans la société et dans le milieu professionnel dans une comédie noire, mettant en avant des relations sociales complexes et des conduites souvent contraires aux principes moraux.

Pendant 65 minutes, l'œuvre dont la scénographie est signée par Abdeldjalil Bouloudani, met la lumière sur un psychologue et son patient, campés par Fouad Ben Ahmed et Sohaib Aissoub. Le patient est venu "parler" de ses conflits conjugaux avec l'espoir de trouver chez son médecin, qui vit lui aussi le même problème, une issue vers un épanouissement conjugal. Les scènes se succèdent et exposent le côté sombre de l'humain quand le psychologue tue son épouse et tente d'incriminer son patient, usant du chantage et exploitant la détresse et la fragilité psychologique de son patient.

Pour le metteur en scène de la pièce Aymene Ben Ahmed, "Ennaïm Fi el Djahim" a œuvré à traiter, dans un cadre artistique, un aspect de la société contemporaine et des relations complexes entre les individus, relevant que l'œuvre est la première production de l'association culturelle El Besma pour l'année 2021.

## Cheikh Namous, une vie consacrée à la musique

Il aura consacré sa vie à la musique et à la formation, il a accompagné les plus grandes figures de la musique chaâbi, dont Hadj Mhamed El Anka dans les années 40, et était connu pour faire partie des premiers musiciens de banjo dans les orchestres algériens, Cheikh Namous s'est éteint mardi dans sa ville natale d'Alger à l'âge de 100 ans.



ger plus tard et accompagner des figures de la chanson algérienne comme Cherifa, Yamina, Djida, Djamilia, Taleb Rabah, Abdiche Belaïd, Akli Yahiatène, Arab Ouzelague et bien d'autres. Il continue cependant à animer les fêtes familiales à La Casbah avec Moh-Seghir Laâma.

### Le doyen des musiciens algériens n'est plus

A l'indépendance, Namous se fera un plaisir de répondre aux sollicitations de Boudjemâa el Ankis, de Amar Laâchab de Dahmane el Harrachi ou encore El Hachemi Guerouabi. En 1978 il repasse à la Télévision avec un vieux guembert et replonge dans ses débuts musicaux avec cet instrument il se consacre également à la formation en ouvrant une école de musique qui aura vu de nombreuses générations s'initier au chaâbi, au banjo et autres instruments.

Lors d'un hommage qui lui avait été rendu en 2011 par l'association "Les amis de la rampe Arezki-Louni" il se disait "conforté de voir les efforts consentis par des générations pour le rayonnement

de la culture algérienne servir de repères et de guide aux les jeunes générations pour la pérennisation de ce legs très riches".

Cheikh Namous s'est éteint mardi dans son domicile à Alger après un siècle d'une vie dédiée à la musique.

### Des artistes saluent le parcours d'un "témoin du siècle"

Des artistes ont salué le parcours artistique "singulier" de Mohamed Rachidi dit - Cheikh Namous -, un virtuose du banjo, instrument typique de la musique chaâbi, décédé dans la nuit de lundi à mardi à Alger à l'âge de 100 ans.

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a déploré dans un message de condoléances, la perte d'un "artiste-mémoire" qui a côtoyé et accompagné de grands noms de l'art algérien qu'il a longtemps servi.

Abdelkader Bendamèche, artiste et biographe, regrette la perte d'un musicien "témoin du siècle" qui a accompagné des artistes dans leurs premiers pas, devenus par la suite de grands noms de la musique algérienne.

Pour sa part, le chef d'orchestre et directeur de l'Institut supérieur de musique (INSM), Abdelkader Bouazzara, a qualifié de "grande perte" le décès de Cheikh Namous, pionnier de la musique chaâbi qu'il a marquée de son empreinte" avec son instrument préféré et typique de l'orchestre chaâbi, le banjo.

Décrié comme un homme "affable et souriant", Cheikh Namous était l'accompagnateur "préféré" de tous les artistes notamment El Hadj M'hamed El Anka, maître de

la chanson chaâbi, El Hachemi Guerouabi, Boudjemâa el Ankis ou encore Dahmane el Harrachi. Ils ont tous sollicité les services de ce virtuose du banjo, témoigne M. Bendamèche, actuellement directeur de l'Agence algérienne du rayonnement culturel (Aarc).

Le chanteur de Chaâbi, Abdelkader Chaou, lui aussi, pleure la perte d'un grand musicien, doyen de la musique algérienne, alors que Abderrahmane El Koubi, a qualifié la disparition de Cheikh Namous de "grande perte pour la musique chaâbi qu'il a servi durant toute sa longue carrière de musicien".

Natif d'Alger en 1920, Mohamed Rachidi s'est intéressé à la musique depuis son jeune âge lorsqu'il a intégré l'orchestre de Mohamed Sridek à la fin des années 30 avant de rejoindre l'orchestre chaâbi d'El Hadj M'hamed El Anka.

Sa maîtrise "parfaite" du banjo lui a valu une notoriété auprès des chanteurs et interprètes chaâbi. Plus tard, vers les années 50, il intègre l'orchestre de la radio d'expression kabyle, sous la direction Nouridine Meziane dit "Cheikh Nouridine", et a accompagné des artistes à l'image de Cherifa, Yamina, Djida, Djamilia, Taleb Rabah, Abdiche Belaïd, Akli Yahiatène, Arab Ouzelague, Cheikh el Hasnaoui, Slimane Azem.

A l'indépendance, le musicien continue d'accompagner les chanteurs en plus d'avoir créé une école de musique.

## Les spectacles "Er'Raml El Har" et "Qalet" diffusées sur la chaîne YouTube du TNA

La pièce de théâtre *Er'Raml El Har*, et le spectacle de danse, *Qalet*, deux prestations aux thématiques existentielles, ont été diffusés sur la chaîne YouTube du théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA). La diffusion des spectacles sur la Toile, programmés dans le cadre du protocole sanitaire en vigueur contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, vise, selon les orientations du ministère de la Culture et des Arts, à donner de la visibilité aux pièces de théâtre en projets sur les plates formes numériques des différents établissements culturels. Montée par la coopérative "Face Troup El Djazair", la pièce de théâtre *Er'Raml El Har*, mise en scène par Mohamed-Rafik Déif sur un texte de Haroun El Kilani, est une fusion de trois textes écrits par le même auteur. Dans un long extrait de 35 minutes, le spectacle raconte la détresse d'un groupe de personnes, en quête désespérée de

soi, où chacun usurpe la personnalité de l'autre dans l'espoir de se retrouver et mettre fin au spectacle de l'éternelle errance.

Dans un "bon brouillon" promettant le spectacle réussi, quatre comédiens ont brillamment porté la densité du texte et donner vie aux personnages antagonistes du, "tailleur", rendu par Draïya Mohamed Lotfi, "Djahid", campé par Guerroumi Belahcène, "l'épouse" interprété par Sara Zoubir et "Khalil" incarné par Abderrezak Chawki Bouakline. Conçu, écrit et rendu par la grande danseuse et chorégraphe, Khadija Guemiri Francesca, Qalet (elle a dit), spectacle de danse de 53 minutes, a été présenté devant un public restreint, dans le strict respect des mesures de prévention sanitaires contre la pandémie de la Covid-19.

Dans le déchirement et le tourment, une âme pure et fragile, profondément froissée, raconte la condition de la femme éprise de

liberté, mais contrainte d'affronter l'adversité du conservatisme régnant dans une société exclusivement masculine.

L'artiste tente dans des atmosphères sombres et lugubres, de revenir tant bien que mal sur son parcours de vie tumultueux, depuis sa tendre enfance avec la détermination de revivre des souvenirs lointains pour arriver à surmonter sa maladie d'Alzheimer. Personnage en souffrance, l'artiste finit toujours, dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, par casser la douceur d'un moment, la tendresse d'un instant ou un bien-être éphémère qu'elle a pu connaître par le passé, par des figures de rejet, de violence et de brutalité.

Œuvre de Abdelhamid Litim, la bande son, faite de mélodies à l'esprit mélancolique, montées sur des rythmes et un bruitage en séquences, a été concluante et a bien soutenu la sémantique de ce spectacle produit par l'association



"Noudjoum el fen" en collaboration avec le théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani de Constantine.

Pour cause de pandémie et dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, les activités des théâtres, salles de cinéma et salles de spectacle ont été suspendues depuis le mois de mars dernier.

## L'Anep lance des ateliers de lecture pour enfants

L'Entreprise nationale d'édition de communication et de publicité (Anep) a lancé, lundi, à la librairie Chaïb-Dzair à Alger, des ateliers de lecture dédiés aux élèves des écoles primaires, avec pour but de permettre à l'enfant de s'habituer à la lecture, une pratique nécessaire à l'accomplissement de sa personnalité.

Des quinzaine d'enfants issus des écoles primaires, enthousiasmés à l'idée de vivre une expérience "inhabituelle", car pour eux, la pratique de la lecture se fait à "l'école ou à la maison seulement", ont pris place à la librairie pour participer à un atelier de lecture en langue arabe "programmé chaque lundi", alors que celui en langue



française est prévu "tous les dimanches", selon la conseillère chargée de la cellule médias et relations publiques de l'Anep, Rachida Belheraoui. Accompagnés de leurs parents, les enfants, assis en cercle, scrutaient

d'un regard curieux, ce nouvel environnement "plein de livres" où chacun allait "prendre sa place au milieu d'un groupe et s'exprimer", par la lecture d'une histoire d'abord, puis en expliquant à ses camarades la morale qui en ressortait.

Une animatrice chargée d'encadrer ce premier groupe de chérubins, a donné lecture d'une histoire fantastique, une manière pour elle, de l'avis d'une enseignante présente avec sa fille, de "mettre les choses en train, et de dissiper toutes les peurs qui précèdent ce moment de solitude que devra affronter chaque enfant pour lire et expliquer son histoire devant la grande attention qui lui est accordée".

L'ensemble des parents étaient unanimes pour saluer cette expérience qu'ils ont qualifiée de "concluante et nécessaire pour les enfants", de même pour les enfants, qui ont trouvé ces ateliers --" pour leur épanouissement.

# Les tableaux d'André Suréda au musée Ahmed-Zabana d'Oran

Une exposition de tableaux du peintre français André Suréda (1872-1930) qui fut un des artistes influencés par les cultures de l'Orient s'est ouverte dimanche à la salle du musée national public Ahmed-Zabana d'Oran.

Cette manifestation de 15 jours propose 23 tableaux d'art de l'artiste-peintre conservés au musée Ahmed-Zabana, dont une partie est exposée à la salle des Beaux Arts, a souligné la chargée de commu-

nication du musée Leïla Boutaleb. Cette exposition met en exergue les créations d'André Suréda qui a été influencé par les cultures de l'Orient lors de ses voyages dans plusieurs pays arabes dont ceux du Maghreb (Algérie, Tunisie et Maroc). L'artiste s'est inspiré de la nature et a dépeint les paysages féériques de certains pays arabes dans ses œuvres expressionnistes.

Cette exposition, qui sera diffusée sur la page Facebook du musée, étale une gamme de toiles portant plusieurs titres dont "la cérémonie de mariage", "l'Oasis" et "le bien-être d'une femme".



## Exposition sur la Chine vue par Hachemi Ameer au palais de la culture Moufdi-Zakaria

La galerie d'art Baya au palais de la culture Moufdi-Zakaria abrite jusqu'au 6 février prochain l'exposition intitulée "La Chine à travers les yeux de Hachemi Ameer", une occasion pour l'artiste-peintre de dévoiler son carnet de voyage en Chine via plusieurs tableaux démontrant les spécificités de ce grand pays et traduisant les sentiments de tout un peuple.

En effet, l'exposition est composée d'une soixantaine d'œuvres, dessins et croquis travaillés à l'aquarelle et parfois à la gouache, réalisés en partie dans les années 80, au moment où Hachemi Ameer était étudiant à l'Académie des arts appliqués de Pékin, puis lors d'un second voyage, en 2012, à l'occasion de l'édition des "Ateliers des peintres arabes" organisée en Chine. L'artiste-peintre a su traduire son expérience et ses sentiments sur ses tableaux, témoins des monuments touristiques, lieux de culte et belles constructions, symboles de l'architecture chinoise séculaire. De même qu'il s'est employé à informer les visiteurs des jardins et paysages naturels pittoresques de l'Empire du Milieu. Les œuvres



illustrent ainsi des aspects de la culture du pays, plusieurs croquis reprennent également les compositions et le rendu des célèbres estampes chinoises, pour ne citer que le Temple du ciel de Pékin, la Grande Muraille de Chine, le Fleuve du dragon noir, ou encore le Mausolée de l'empereur Qin Shi Huang, fondateur du premier empire unifié de l'histoire chinoise.

A l'issue de l'inauguration de cette exposition samedi, M. Ameer a

affirmé que l'objectif de cette collection était de renforcer les liens d'amitié et de coopération sino-algériens, notamment dans les domaines culturel et artistique. Tentant également de sensibiliser les jeunes quant au rôle de l'art dans la promotion des communautés et de la créativité, l'artiste peintre a tenu à mettre en avant, à travers son exposition, la valeur du travail chez les peuples développés. Il a, à cette occasion, souhaité que les étudiants des beaux-

arts effectuent une visite à l'exposition pour s'inspirer des tableaux dans la production de leurs œuvres. Au titre de la rentrée universitaire dans les instituts d'art, l'artiste, aquarelliste et plasticien a présenté son vernissage à caractère plutôt pédagogique, au Musée public national des arts de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie au palais Mustapha-Pacha ainsi qu'à l'école des beaux-arts d'Alger.

Dans le cadre de sa tournée, M. Ameer est attendu d'abord à Maghnia avant de se rendre, muni de ses croquis, dans les autres villes algériennes. Né en 1959 à Hadjout, Hachemi Ameer est diplômé de l'école supérieure des beaux-arts d'Alger (promotion 1981-1985), de l'Académie centrale des Arts appliqués de Pékin (1985-1988), et titulaire d'un "master critique essais" (2010-2011) de l'université de Strasbourg.

Durant sa carrière de plus de 30 années, il a exposé dans les plus grandes galeries en Algérie et dans des pays étrangers, notamment la France, les États-Unis, l'Iran et le Venezuela.

## Décès de la poétesse Oum Siham

Oum Siham, une icône de la poésie à Oran, de son vrai nom Amaria Bilal, est décédée lundi soir à l'âge de 82 ans, a-t-on appris mardi de la directrice de la maison de culture d'Oran Bakhta-Kouadri.

Femme de lettres et poétesse, Amaria Bilal a fait ses études dans plusieurs villes avant de s'établir à Oran où elle a terminé ses études à la faculté de lettres et de sciences humaines et a obtenu son diplôme en 1973 pour intégrer le secteur de l'Éducation nationale comme professeur dans le cycle

secondaire jusqu'à sa retraite. Oum Siham possède une riche bibliographie, notamment des recueils de poèmes comme "Abdjadiat novembre", "Zamane El-Hissar", "Zamane El-ouilada", "Ightial El-Fadjr", "Chahida àala El-Asr", "Filistine", entre autres poèmes glorifiant les actes héroïques de moudjahidine et des chouhada de la glorieuse guerre de Libération nationale et de la lutte du peuple palestinien.

La défunte a également tenté l'expérience de l'écriture de nouvelles

et a produit plusieurs recueils, notamment "Erassif El-Beyrouti" et "Yaoumiyate Oum Ali", qui ont paru chez l'Entreprise nationale du livre, en plus de ses participations dans les pages culturelles de différents quotidiens nationaux, de nombreuses critiques littéraires notamment.

Oum Sihem était membre de l'Union des écrivains algériens et de l'Union des écrivains arabes et a obtenu de nombreuses distinctions lors de rencontres littéraires aux niveaux local, national et arabe.



MOSTAGANEM, RÉALISATION DU TRAMWAY

# Premiers essais des rames

La livraison de la première ligne est prévue au cours de ce mois de janvier et sera suivie par celle de la première tranche de la seconde ligne reliant le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance de 7 kilomètres.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les premiers essais des rames du tramway dans la ville de Mostaganem sont "positifs", a souligné, jeudi 31 décembre, le ministre des Transports, Lazhar Hani, qui effectuait une visite de travail dans la wilaya.

En marge de sa visite d'inspection à la wilaya de Mostaganem, le ministre a, dans un point de presse, considéré que "les premiers essais des rames de wagons du tramway de la ville de Mostaganem, montées à l'usine Cital, dans la wilaya d'Annaba, ont été positifs, ce qui confère aux entreprises de réalisation (Cosider et Alstom) une forte impulsion pour achever ce projet, ayant connu un grand retard, et sa livraison dans les meilleurs délais". Selon l'APS, lors de sa visite, Lazhar Hani a pris le tramway à partir de la gare routière de la cité du 5-Juillet pour se rendre à la gare ferroviaire du centre-ville de Mostaganem sur une distance de 2,2 kilomètres et ce, en guise d'essais entrepris par l'entreprise réalisatrice.

Le directeur de wilaya des transports, Mustapha-Kada Belfar, qui a indiqué que les premiers essais techniques de cette ligne ont été effectués vendredi 25 décembre, a annoncé que la "livraison de cette ligne est prévue durant ce mois de janvier et sera suivie par celle de la première tranche de la seconde ligne reliant le centre-ville à la localité de Salamandre sur une distance



de 7 kilomètres et, parallèlement, la réception du matériel et des équipements". Avec un coût global est de 26,5 milliards DA, le tramway de Mostaganem a connu un arrêt des travaux de sept mois suite au retrait de la société espagnole chargée de la réalisation (2013-2017) en raison des difficultés financières et du non respect des délais de livraison, qui ont eu pour conséquence la résiliation du contrat, a fait savoir l'APS, précisant que les travaux restants de ce projet, qui s'étend sur 14 kilomètres (deux lignes) avec trois tunnels et un pont, ont été confiés au groupe national Cosider avec ses deux filiales Cosider travaux publics et Cosider ouvrages d'art au mois de décembre 2017 et ont atteint un taux d'avancement de 80 % fin décembre 2020.

Les services de la wilaya ont, par ailleurs, indiqué que l'exploitation commerciale du tramway de Mostaganem créera 500 nouveaux postes d'emploi dont 70 pour les ingénieurs spécialisés dans les systèmes électroniques et informatiques et d'autre part, le ministre a souligné que "l'avenir de l'entreprise portuaire de Mostaganem est tributaire de l'exploitation effective et rationnelle des capacités de cette infrastructure de base, qui dis-

pose de deux bassins d'une profondeur de plus de huit mètres, notamment dans le domaine du soutien des opérations d'exportation", exhortant les responsables de cette entreprise économique à s'adapter à la situation actuelle du port en matière de transport maritime et "d'attirer ceux qui exploitent des navires pouvant accoster dans différents quais, à l'instar des navires de transport du matériel roulant".

Lazhar Hani a également inspecté le nouvel aérodrome de Sayada, d'un coût de réalisation de 150 millions DA, ayant une capacité de 100.000 voyageurs par an. Il a insisté sur l'exploitation de cette structure dans le domaine de la formation en aéronautique, ainsi que l'utilisation de la piste dans des cas exceptionnels, dans les opérations d'exportation de produits agricoles, selon l'APS qui a ajouté que le ministre a aussi visité l'école technique de stage et de formation maritimes et la nouvelle gare routière où il a insisté sur la maintenance et l'entretien périodiques et l'amélioration des prestations et rappelant que "cette gare est utilisée par plus d'un million de voyageurs chaque année".

B. M.

NAÂMA, CAMPAGNE DE REBOISEMENT

## Plantation de 3.000 arbustes

Une opération de plantation de 3.000 arbustes aux abords de la route nationale 6 a été entamée, mardi 29 décembre, entre les communes de Naâma et Mecheria, dans le cadre de la campagne de reboisement lancée par le ministère délégué auprès du ministère de l'Environnement chargé de l'environnement saharien, à travers une caravane écologique qui sillonnera des régions des Hauts-Plateaux et du Sud, ont indiqué les services de la wilaya.

Cette opération concerne la plantation de caroubiers avec la participation des éléments de l'Armée nationale populaire, la Gendarmerie nationale, la Protection civile, les Douanes, les instances publiques locales, des jeunes volontaires et des associations à caractère écologique. Le président de l'Association natio-

nale de développement du caroubier, Hamza Kadi, a indiqué qu'une "expérience de plantation du caroubier, qui se développe au nord du pays, sera de concrétiser dans la wilaya de Naâma, connue pour son caractère steppique et son climat aride et saharien, dans le cadre du plan d'action élaboré par l'association visant l'extension et la généralisation de la culture de cette variété d'arbres aux vertus multiples en zones sahariennes".

Ce programme de portée écologique et scientifique, lancé dernièrement par le ministère délégué auprès du ministre de l'Environnement chargé de l'Environnement saharien avec la participation de l'Association nationale de développement du caroubier, de l'Institut national de recherche dans le domaine des forêts et de l'Institut technique de l'arboriculture

fruitière, prévoit l'extension du barrage vert avec le suivi du taux d'adaptation de ce genre d'arbres fruitiers méditerranéens avec les conditions difficiles des zones sahariennes et des oasis.

La Conservation des forêts de la wilaya a programmé pour le week-end dernier une opération de plantation similaire dans la partie sud du tronçon de la RN6, avec la participation de plusieurs secteurs et associations locales.

À noter que depuis la fin du mois de novembre dernier, pas moins de 12.000 arbustes ont été plantés dans le cadre de la campagne nationale de reboisement à travers plusieurs régions de la wilaya, surtout celles détériorées par la désertification et l'avancée du sable.

APS

ORAN

## Soutenance de thèse de fin de cycle pour 1.800 étudiants en master

1.800 étudiants en master ont soutenu leur thèse de fin de cycle à l'université des sciences et des technologies d'Oran Mohamed-Boudiaf, dans de très bonnes conditions, au titre de l'année 2019-20, marquée par la pandémie de Covid-19. En ces temps de Covid-19, au moins 900 soutenances ont été effectuées avec le strict respect des mesures de prévention. Les soutenances se sont déroulées dans de grandes salles bien aérées, avec un jury restreint, en présence de l'encadreur et des deux parents seulement de l'étudiant, a fait savoir le même responsable. Aussi, au titre de la même année universitaire, plus de 2.400 étudiants ont obtenu leur diplôme de licence.

Pour ce qui est de la Covid-19, depuis le début de la pandémie seulement 4 à 5 cas ont été recensés parmi le personnel. Pour la rentrée 2020-21, quelque 3.000 nouveaux étudiants sont inscrits à l'USTO. Toutes les étapes de l'inscription se sont déroulées online, soit "zéro papier". Ce défi de numérisation imposé par la situation épidémiologique a été relevé avec brio.

La numérisation est totale à l'USTO-MB. Elle a d'abord touché les nouveaux bacheliers, avec le dépôt et le traitement des fiches de vœux, les affectations, les recours et les inscriptions définitifs et les transferts, totalement online. Aussi, plus de 21.000 étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> année de licence et aussi les étudiants de master 1 et 2 se sont réinscrits de la même manière.

De ce fait, les réinscriptions comportant réintégration, le deuxième diplôme, inscriptions avec bac antérieur et aussi les passerelles (ancien système classique voulant intégrer le système LMD) ont été faites également online.

TLEMÇEN

## Caravane de solidarité du Croissant-Rouge algérien

Le bureau de Tlemcen du Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé, le samedi 26 décembre, une caravane de solidarité au profit des zones d'ombre portant distribution de 300 aides aux familles nécessiteuses.

La caravane sillonnera, en premier lieu, un nombre de zones d'ombre de 15 communes, a indiqué le chef du bureau du CRA, Benachenhou Abdelillah, soulignant que d'autres initiatives similaires sont prévues ultérieurement. Des kits de denrées alimentaires, dons de bienfaiteurs au CRA, seront remis à des familles dans le besoin recensées par les comités des daïras et des communes.

Cette opération donnera lieu également à la distribution de vêtements et de couvertures aux nécessiteux et aux sans-abris à travers ces zones.

Par ailleurs, quelque 600 personnes démunies et sans abri avaient bénéficié dernièrement de vêtements, de couvertures et de repas chauds.

APS

## PLACEMENT DES DEMANDEURS D'EMPLOI

## Recul de 31 % en 2020

*Le nombre d'offres d'emploi a baissé de 437.000 offres en 2019 à 306.000 en 2020, notamment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de l'industrie et services, précisant que 80 % de ces offres proviennent du secteur privé.*



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâboub, a affirmé que le nombre de placements des demandeurs d'emploi a reculé de 31 % en 2020 par rapport à 2019, qualifiant l'année 2020 d'année exceptionnelle en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus "avec ses impacts négatifs" sur le monde de l'emploi. Lors d'un exposé sur le secteur présenté devant la commission spécialisée du Conseil de la nation, Djaâboub a affirmé que "2020 a été une année exceptionnelle en raison de la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, avec ses impacts négatifs sur l'activité et le monde du travail", ajoutant que l'activité de médiation (l'Anem) dans le marché de l'emploi a connu une baisse de 30 % dans les offres d'emploi en 2020, et par conséquent, le nombre de placements des demandeurs d'emploi a reculé de 31 %. Le ministre a souligné, dans ce sens, que le nombre d'offres d'emploi a baissé de 437.000 offres en 2019 à 306.000 en 2020, notamment dans les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), de l'industrie et services, précisant que 80 % de ces offres proviennent du secteur privé. Le nombre de placements des demandeurs d'emploi a reculé de 335.311 en 2019 à

230.621 en 2020, a-t-il fait savoir. Concernant l'intégration dans le cadre du décret exécutif numéro 19-336 du 8 décembre 2019, portant intégration des bénéficiaires des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, le ministre a rappelé que "365.000 jeunes devaient bénéficier de cette opération durant les années 2019, 2020, 2021, sur la base du critère d'ancienneté".

#### Insertion de près 36.000 jeunes jusqu'au 31 décembre 2020

Dans ce contexte, le ministre a relevé "un important retard" dans l'exécution de cette opération, avec l'insertion de "35.906 jeunes seulement jusqu'au 31 décembre 2020, soit 24 % du nombre global de la première vague, où le nombre de bénéficiaires était de 149.634 jeunes et 9 % du nombre global des concernés par l'opération d'insertion". Le ministre a attribué ce retard principalement à "la non-libération des postes gelés et la non-définition de postes budgétaires, ainsi que l'inadéquation des qualifications de certains avec les postes disponibles, en plus de la saturation de certains organes et départements en élément humain". Dans cette perspective, le ministre a affirmé la poursuite des efforts en 2021 pour poursuivre l'opération d'insertion, selon la nou-

velle approche, en coordination avec les secteurs concernés par cette opération, dans les délais fixés par le décret exécutif.

A la même occasion, le ministre a affirmé que "le secteur œuvre à concrétiser le programme de modernisation et de numérisation du service public de l'emploi et à le renforcer afin d'assurer une gestion plus transparente et efficace du marché du travail, à la hauteur des aspirations des demandeurs d'emploi et de l'offre".

Il s'agit principalement, ajoute le ministre, de "la révision du cadre réglementaire régissant les organismes agréés du secteur privé en charge du placement des travailleurs, la préparation d'un décret exécutif qui inclut la mise en place de la nomenclature algérienne des métiers et professions, et la révision des mécanismes du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle en introduisant de nouveaux mécanismes conciliant formation, emploi et qualifications sur la base d'une approche purement économique".

Par ailleurs, le ministre a souligné qu'en dépit de la crise sanitaire, la Caisse nationale d'assurances chômage (Cnac) a financé en 2020, 4.262 micro-entreprises capables de créer 10.039 emplois dans plusieurs activités, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, des services et de l'industrie, expliquant que la question de l'emploi est principalement tributaire de l'investissement générateur la richesse et les postes d'emploi. Le ministre a, par ailleurs, évoqué les performances des caisses de sécurité sociale au profit des assurés sociaux, soulignant que la contribution annuelle de la sécurité sociale aux budgets des hôpitaux publics "s'est élevée à 92 milliards DA

en 2020 et à 102 milliards DA en 2021". "Dans le souci de faire face aux retombées de la pandémie de Covid-19, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné l'octroi d'aides financières au profit des citoyens, lesquelles seront prises en charge par les caisses de la Sécurité sociale, à raison de 5.000 DA pour le scanner, 3.500 DA pour le test PCR et 1.500 DA pour le test antigénique", a expliqué le ministre.

Il a relevé, en outre, l'impact important de la situation économique et pandémique sur le système de Sécurité sociale qui connaît "un déficit budgétaire structurel dans toutes ses branches et qui est clairement visible dans la branche Retraite, dont le déficit budgétaire a atteint l'année précédente, 680 milliards de dinars, soit près de 50 % de déficit dans le versement des pensions et des allocations de retraite".

Selon Djaâboub, ce déséquilibre est dû "au manque de ressources basées essentiellement sur les cotisations à la sécurité sociale et à l'augmentation des dépenses, notamment avec la baisse du nombre de cotisants et l'augmentation du nombre de retraités entre 2016 et 2018". Dans l'objectif de préserver le système national de Sécurité sociale, le ministre a fait état de la mise en place d'un programme axé sur "l'élargissement de la base des cotisants et sa généralisation à l'ensemble des individus activant dans le secteur parallèle, outre le renforcement des missions de recouvrement et de contrôle confiées aux Caisses de la sécurité sociale et le développement d'un dispositif de prévention et de lutte contre les contrevenants, à même de mettre un terme aux dépassements touchant les services de la Sécurité sociale". **R. E.**

## ENERGIES RENOUVELABLES

## Création en 2021 d'une entreprise des ER

Une entreprise de production et de distribution des énergies renouvelables ER "analogue à Sonelgaz" sera créée vers la fin du 1er trimestre de 2021, a indiqué le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour. Invité du Forum du quotidien *Echâab*, Chitour a dit que la création de cette entreprise se fera "de concert entre le ministère de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables et celui de l'Industrie". L'Entreprise des énergies renouvelables se chargera de lancer les appels d'offres au niveau de dix wilayas, notamment dans les Hauts-Plateaux et les régions du Sud qui recèlent un grand potentiel solaire.

Précisant que la création d'une station solaire "pourrait coûter 800 millions de dollars, tout en permettant d'économiser 200 millions m<sup>3</sup> en gaz naturel", Chitour a indiqué que l'Algérie tendait à concrétiser cet objectif, à travers "la création de partenariats gagnant-gagnant avec les pays jouissant d'une grande expérience en la matière, à l'instar de la Chine et de

l'Allemagne". Affirmant que la question de l'économie d'énergie "concerne tout un chacun", Chitour a appelé à accélérer la création d'un modèle énergétique qui permet une transition rapide vers les énergies renouvelables et une sortie de la dépendance aux hydrocarbures.

#### Les objectifs de l'Algérie en ER définis

Le ministre de la Transition énergétique et des Énergies renouvelables, Chems-Eddine Chitour, a présenté les objectifs et priorités du gouvernement algérien dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique lors de la séance plénière de la 11<sup>e</sup> assemblée générale des énergies renouvelables (Irena), indique un communiqué du ministère.

L'Algérie a participé aux travaux de la 11<sup>e</sup> Assemblée générale des énergies renouvelables (Irena), qui se tient virtuellement du 18 au 21 janvier, pour débattre des questions clés de la transformation énergétique mondiale et tracer la voie à suivre pour l'Agence dans un contexte de pandémie de Covid-19, a

indiqué le communiqué.

Ajoutant que la délégation algérienne est composée de représentants du ministère de Transition énergétique et du ministère de l'Énergie.

Au cours de cette première journée, Chitour est intervenu en séance plénière pour présenter les objectifs et priorités du gouvernement dans le domaine des énergies renouvelables et de la transition énergétique et le potentiel important que recèle l'Algérie en termes de ressources renouvelables et humaines, précise la même source. Le ministre a, également, réitéré le fort engagement de l'Algérie aux efforts mondiaux dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques, notamment pour la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, l'Agenda du développement durable 2030 de l'Onu, et sur le plan régional l'Agenda 2063 pour l'Afrique.

Chitour a, en outre, affirmé sa disponibilité à mener des actions de coopération dans un esprit gagnant-gagnant pour accélérer la voie vers une transition énergétique juste et équitable dans le

cadre bilatéral et multilatéral à l'instar de l'Irena.

Les travaux de cette assemblée, qui traite de la thématique "Covid-19-Transition énergétique" ont regroupé 90 ministres et hauts fonctionnaires et environ 800 participants gouvernementaux représentant 133 pays et l'Union européenne.

Cela en plus de près de 1.300 participants représentant des institutions des secteurs public et privé, de la société civile et du milieu universitaire ainsi que des représentants des médias qui se sont joints à l'événement, a détaillé le ministère.

Des ministres et des participants de haut niveau animeront quatre sessions plénières ministérielles qui auront lieu les 19 et 20 janvier, a expliqué la même source évoquant des débats autour de sujets spécifiques tels que la planification énergétique nationale, le financement des énergies renouvelables, les énergies renouvelables et la voie vers la neutralité carbone et la dynamisation des soins de santé.

**R. E.**

LIBYE

## Jan Kubis nommé envoyé spécial de l'Onu

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé lundi le Slovaque Jan Kubis au poste de représentant spécial pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations unies en Libye, a annoncé Stéphane Dujarric, son porte-parole. Selon M. Dujarric, M. Kubis prendra ses fonctions début février.

La représentante spéciale par intérim, l'Américaine Stephanie Williams, restera en place jusqu'à la fin du mois de janvier pour assurer un transfert de responsabilités en douceur. Le secrétaire général, a-t-il ajouté, est "reconnaisant à Mme Williams pour son engagement et de son leadership exceptionnels dans la progression du processus politique en Libye". Au sein de l'Onu, M. Kubis a été à 3 reprises représentant spécial du secrétaire général : en Irak de 2015 à 2018, en Afghanistan de 2011 à 2015, et au Tadjikistan de 1998 à 1999, trois pays où il a respectivement dirigé la Mission d'assistance des Nations Unies en Irak (Manui), la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (Manua) et la Mission d'observation des Nations unies au



Tadjikistan. De 2009 à 2011, le Slovaque a occupé les fonctions de secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (Unece) à Genève. M. Kubis a également effectué une carrière au sein de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en

Europe (OSCE) où il a d'abord été directeur du Centre de prévention des conflits, avant d'occuper les fonctions de représentant personnel du président en exercice de l'OSCE pour l'Asie centrale. Il a été secrétaire général de l'Organisation de 1999 à 2005.

SYRIE

## Une explosion suivie d'un incendie se produit dans la ville syrienne de Homs

Un réservoir de pétrole a explosé dans la ville syrienne de Homs, provoquant un incendie important, a annoncé l'agence de presse Sana. Selon Reuters, trois explosions ont eu lieu à Homs.

Une explosion a eu lieu ce mardi 19 janvier dans une zone contenant des installations pétrolières et gazières à Homs, a annoncé l'agence de presse

syrienne Sana. À l'heure actuelle, les pompiers luttent contre l'incendie important provoqué par la déflagration, ajoute Sana.

D'après l'agence de presse Reuters, trois explosions se sont produites à proximité de réservoirs de pétrole brut. L'incendie fait rage non loin de la raffinerie de pétrole principale de Homs, note Reuters se référant à la

chaîne de télévision Ikhbariya. Selon les médias, sept réservoirs de pétrole ont pris feu, mais personne n'a été blessé.

Pour l'instant, il n'est pas clair si la ou les explosions sont un accident ou le résultat d'un acte de sabotage dans un pays où des radicaux mènent encore des attaques dans les zones contrôlées par le gouvernement.

IRAN

## Rohani qualifie Trump de "tyran" dénonçant sa politique de "pression"

Lors d'un Conseil des ministres retransmis à la Télévision, Hassan Rohani a déclaré que la carrière politique du Président américain était "aujourd'hui terminée".

Il a également demandé à Joe Biden de revenir à l'accord sur le programme nucléaire iranien et de lever les sanctions contre son pays. Ce mercredi 20 janvier, à quelques heures de l'investiture de Joe Biden, le Président iranien s'est prononcé sur la politique

de Donald Trump ainsi que sur sa carrière. "La carrière politique du Président américain Donald Trump est aujourd'hui terminée et sa politique de - pression maximale - sur l'Iran a complètement échoué", a indiqué Hassan Rohani lors d'un Conseil des ministres retransmis à la Télévision.

Il a demandé à Joe Biden de revenir à l'accord sur le programme nucléaire iranien et de lever les sanctions ciblant

son pays. "La balle est maintenant dans le camp américain. Si Washington revient à l'accord nucléaire iranien de 2015, nous respecterons également pleinement nos engagements", a-t-il dit. Le Président iranien a aussi pointé du doigt Trump pour n'avoir porté pendant ses quatre années à la Maison-Blanche "d'autres fruits que ceux de l'injustice et de la corruption".

Agences

TUNISIE

## L'argent en Suisse de Ben Ali et de ses proches restera bloqué

Les avoirs de l'ancien Président Zine El Abidine Ben Ali et de sa famille, gelés par les autorités suisses, resteront bloqués, même après l'expiration des délais du blocage administratif décidé par le Conseil fédéral suisse et qui arrive à terme lundi soir, a déclaré Achref Aouadi, président de l'Organisation - I Watch -, cité par l'agence tunisienne TAP.

Lors de sa session hebdomadaire vendredi 8 décembre 2020, le Conseil fédéral suisse avait annoncé que le blocage des avoirs en Suisse du Président déchu Ben Ali et ses proches expirera en janvier 2021, après avoir atteint la durée légale maximale de dix ans, avaient rapporté des médias suisses. M. Aouadi a expliqué que les "mesures de blocage des biens de l'ancien Président et sa famille en Suisse ont été prises en vertu de deux ordonnances". La première est édictée par le Conseil fédéral suisse et la deuxième dans le cadre des procédures d'entraide judiciaire. Il a ajouté que le blocage des avoirs de Ben Ali prononcé par les autorités judiciaires suisses dans le cadre des procédures pénales et d'entraide judiciaire reste en vigueur tout au long du processus judiciaire des affaires relatives à la confiscation et la restitution des avoirs tunisiens en Suisse. Dans ce contexte, le président de l'organisation - I Watch - a mis l'accent sur l'impératif pour les parties judiciaires tunisiennes de rendre des jugements définitifs et exécutoires pour que les avoirs bloqués par les autorités helvétiques puissent être restitués dans le cadre de l'entraide judiciaire tuniso-suisse. Les autorités suisses avaient ordonné, le 19 janvier 2011, le gel à titre préventif des avoirs en Suisse de Ben Ali et de son entourage, un gel dont le délai légal peut aller jusqu'à dix ans. Plusieurs organisations de la société civile ont appelé le président de la République, Kaïs Saïed a demandé une prorogation de l'application des mesures de gel, dans le cadre de la coopération judiciaire entre la Tunisie et la Suisse. Ces organisations ont déploré le fait que les gouvernements qui se sont succédé n'aient pas traité convenablement le dossier de la restitution des avoirs spoliés, "un dossier prioritaire" pour l'ensemble des Tunisiens. Parachever le processus de restitution des biens de l'État tunisien est "un devoir moral" envers les Tunisiens, lit-on dans le texte de la déclaration signée par dix associations, dont Avocats sans frontières, le Forum tunisien des droits économiques et sociaux, Al-Bawsala, le Réseau tunisien de la justice transitionnelle.

Agences

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

# Des derbies et de belles affiches au menu

La 9<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1, prévue demain vendredi, offre aux puristes un plateau royal composé de plusieurs derbies et autres belles affiches. Le leader, l'ES Sétif se rendra à Constantine pour défier les Sanafir, alors que son dauphin, le MC, Alger accueillera l'AS Aïn M'lila.

PAR MOURAD SALHI

**A** l'est du pays, le CS Constantine recevra l'ES Sétif dans une empoignée prometteuse. Battue pour la première fois de la saison, chez elle de surcroît, l'ESS tentera de se rattraper face à une formation constantinoise appelée à réagir à domicile pour se relancer.

Le club phare de la capitale des Hauts-Plateaux, surpris sur ses bases par le Doyen, sera certainement mis à rude épreuve au stade d'El-Khroub (Abed-Hamdani) par une équipe du CS Constantine avide de victoire pour quitter la zone de turbulences.

Le club constantinois, qui a mal amorcé la première partie de la saison en ne gagnant qu'une seule victoire sur sept possibles, se doit de réagir à l'occasion de ce derby de l'Est.

Le MC Alger, dauphin avec 17 points, recevra l'AS Aïn M'lila au stade du 5-Juillet, dans une rencontre qui s'annonce, a priori, à son avantage. Le Mouloudia, qui n'a pas perdu de match depuis l'entame de la saison, veut préserver sa belle lancée face à une équipe qui reste sur une surprenante défaite à domicile face à l'Olympique Médéa.

Le stade Ahmed-Zabana d'Oran sera le théâtre d'un derby de l'Ouest entre le MC Oran et l'ASO Chlef, où un pronostic est difficile à émettre. Les Rouge et Blanc, invaincus en huit matchs, espèrent rester sur leur dynamique face à un adversaire chélifien accrocheur.

Toujours à l'ouest du pays, l'USM



Bel-Abbès accueillera le WA Tlemcen dans un autre derby qui s'annonce très intéressant à suivre. Les gars de la Mekerra, qui restent sur une importante victoire à l'extérieur face à l'US Biskra (0-1), partiront avec les faveurs des pronostics face au nouveau promu, qui n'arrive toujours pas à trouver ses marques en Ligue 1.

Le stade du 1<sup>er</sup>-Novembre de Tizi-Ouzou abritera l'une des belles affiches de cette journée entre la JS Kabylie et la JS Saoura. Auteurs d'une belle victoire à l'extérieur face au Widad de Tlemcen (0-2), les Canaris auront à cœur d'enchaîner un deuxième succès de rang pour améliorer leur position au classement.

Le nouvel entraîneur, Denis Lavagne, qui a perdu son premier match à Tizi-Ouzou face à l'USMA, ne veut surtout pas entendre parler d'un autre faux pas chez lui. Mais attention, les gars de la Saoura voyagent bien cette saison, contrairement aux saisons précédentes. De son côté, le CA Bordj Bou-Arréridj, qui a collectionné six défaites de suite, recevra l'USM Alger dans son antre avec l'espoir d'enregistrer ses trois premiers points de la saison, ce qui ne sera pas une

chose aisée face à une équipe algéroise en pleine forme, comme le montrent bien les trois dernières victoires de suite.

Concernant les autres parties, l'O Médéa tentera de confirmer sa dernière prestation face à l'US Biskra, tandis que le NA Hussein Dey cherchera la deuxième victoire de la saison à

domicile à l'occasion de la venue du NC Magra au stade du 20-Août. Le CR Belouizdad, amoindri, effectuera un déplacement périlleux à Relizane, où il sera attendu de pied ferme par le Rapide, en quête de victoire pour améliorer sa position.

M. S.

## Programme des rencontres

Olympique Médéa - US Biskra  
RC Relizane - CR Belouizdad  
NA Hussein Dey - NC Magra  
JS Kabylie - JS Saoura  
Paradou AC - JSM Skikda  
CS Constantine - ES Sétif  
MC Oran - ASO Chlef  
CA Bordj Bou Arréridj - USM Alger  
USM Bel Abbès - WA Tlemcen  
MC Alger - AS Aïn M'lila

CHAMPIONNAT MILITAIRE DE LA MARCHÉ COMMANDO

## Médaille d'or pour l'ESTS

La sélection de l'Ecole supérieure des troupes spéciales (ESTS) a remporté la première place du Championnat militaire inter-écoles de la marche commando de la saison 2020-2021 organisé mardi à l'Ecole supérieure de l'arme blindée (ESAB) Chahid-Mohamed-Kadri de la commune d'Oued-Chaâba à Batna.

L'ESTS de Biskra relevant de la 4<sup>e</sup> Région militaire (RM) a décroché la médaille d'or au classement par équipe ainsi que la médaille d'or du

classement individuel. Cette compétition s'est déroulée dans des conditions parfaites et a été marquée par une compétition serrée entre les athlètes représentant les diverses écoles et régions militaires.

Dans son allocution de clôture, le général Belkacem Kessissa, commandant de l'Esab, a porté l'accent sur le rôle du sport militaire dans la formation et la carrière du soldat, estimant que la pratique sportive est un impératif du professionnalisme dont dépend l'efficacité des opéra-

tions militaires qui requièrent performance physique et intellectuelle du soldat. L'objectif de ce Championnat est de généraliser la culture de la pratique sportive au sein des membres de l'Armée nationale populaire en vue d'améliorer les performances et l'endurance des personnels militaires durant l'accomplissement de leurs missions et de mieux représenter le sport militaire national à l'échelle internationale et continentale.

APS

FRANCE

## Oukidja dans l'équipe-type de la 20<sup>e</sup> journée

Auteur d'une très grande prestation avec Metz cette semaine lors de la victoire des siens à Lyon, le portier international algérien Alexandre Oukidja a été nommé dans l'équipe-type de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Uber Eats.

Le gardien numéro 2 de la sélection algérienne Alexandre Oukidja a été nommé, par les fans, dans l'équipe-type de la 20<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Uber Eats de la Ligue de football professionnel. Le gardien de 32 ans a multiplié les parades, dans la continuité de son excellente saison messine. Il permet au FC Metz, concurrent au maintien, de se classer 9<sup>e</sup> à 8 points du 4<sup>e</sup>, Monaco.

TURQUIE

## Jugurtha Hamroun signe à Samsunspor

L'ancien international U-23 Jugurtha Hamroun va connaître une nouvelle aventure pendant la deuxième moitié de saison. Il est prêté par son club, Erzurumspor, à Samsunspor. Jugurtha Hamroun, joueur de 31 ans formé à Guingamp, s'est engagé sous forme de prêt avec le club de Samsunspor qui joue actuellement en deuxième division turque et occupe la troisième place au classement général. Le natif de Bouzguen, qui a prolongé son contrat avec Erzurumspor (19<sup>e</sup> de Turkish Super Lig, équivalent de la Ligue 1) en début de saison, a préféré partir en prêt pour bénéficier d'un temps de jeu suffisant. Du côté de Samsunspor, il tentera d'accrocher une deuxième montée en deux ans, après celle qu'il a obtenue avec Erzurumspor.

ARABIE SAOUDITE

## M'Bolhi toujours éloigné des terrains

Touché au genou avec son club Al Ittifaq, le portier international algérien Raïs M'Bolhi n'a toujours pas fait son retour sur les terrains.

Raïs M'Bolhi continue de se soigner de sa blessure au genou contractée il y a plusieurs semaines avec son club. Le numéro un dans les cages algériennes continue de s'entraîner en solo avec un préparateur physique. En son absence, Al Ittifaq Dammam a perdu trois fois et fait un match nul en 4 rencontres. Le club est 9<sup>e</sup> de Saudi Premier League.

## MACGYVER CHASSEURS DE PRIMES



21h00



Alors qu'ils traquent le dangereux fugitif Aaron Deckard, Mac et Jack font face à la fameuse famille de chasseurs de primes Colton, qui déjà mis le grappin sur ce dernier. En utilisant un crochet et des câbles de démarrage, Mac doit extirper le criminel des griffes des Colton, qui ne sont pas au courant de la situation mortelle dans laquelle ils se trouvent. Quant à Bozer et Riley, ils tentent de hacker le dossier de la CIA de Jack afin d'en savoir plus sur son histoire avec Matty.

## TOUCHE PAS À MON POSTE !



21h00



TPMP fête déjà sa onzième saison ! Pour l'occasion le talk-show se déploie dans toute sa majesté, pour onze fois plus de darka ! Médias, dossiers, scoops, invités, quiz, défis... sur le plateau ou dans la rue, dans les loges ou en régie, qui pourra arrêter Baba ? Entouré de ses chroniqueurs historiques et d'Éric Naulleau, Karim Zéribi, Cyrille Eldin ou Thomas Angelvy, Cyril Hanouna reprend des séquences cultes de ces onze dernières années.

## ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Le bon pain, c'est toute leur vie ! Et pour eux, l'industrialisation de nos baguettes nous aurait fait perdre les bénéfices de cet aliment traditionnel. Le pain serait-il devenu moins savoureux, moins riche, plus difficile à digérer ? Les équipes d'Envoyé spécial sont parties à la rencontre des adeptes d'une révolution alimentaire autour du pain, comme ce boulanger qui cultive son propre blé en Charente.

## IMPITOYABLE



21h00



Dans le Kansas, dans les années 1880. William Munny avait jadis la réputation d'un tueur impitoyable. Ses forfaits innombrables en firent l'un des hors-la-loi les plus célèbres et les plus redoutés du vieil Ouest. Mais, depuis onze ans, Munny a raccroché ses armes et s'est converti en un paisible fermier. Père de deux enfants, il s'est engagé devant leur mère - récemment disparue - à fuir toute violence.



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

## MYSTERY ROAD GONE



21h00



À Patterson, petite bourgade de l'Outback, un jeune ouvrier agricole aborigène, Marley Thompson, et un routard de son âge, employé comme lui sur la plus grosse exploitation de la région, ont disparu. Ayant demandé du renfort à Melbourne, Emma James, la chef de la police locale, voit débarquer Jay Swan, un inspecteur aborigène taciturne. Après qu'ils ont tous deux interrogé Tony Ballantyne, le patron des deux disparus ce de sa tendance à faire cavalier seul.

## LE PLUS BEL AMI DE L'HOMME



21h00



Il y a 20.000 ans, une alliance inattendue naît entre l'homme et le loup gris. Les deux espèces s'entraident et évoluent ensemble. Les uns deviennent des hommes modernes ; les autres, des chiens. Le fils du loup nous a aidés à trouver de la nourriture, à transporter nos biens, à garder notre bétail ou encore à nous protéger de nos ennemis. Aujourd'hui, le chien nous reconforte et nous aide à supporter la solitude et la vieillesse.

## UNE JOURNÉE EN ENFER



21h00



Après l'explosion d'une bombe dans un magasin de New York, l'attentat meurtrier est revendiqué par un certain - Simon -. Et le redoutable individu annonce d'autres attaques, si la police refuse de céder à son chantage. Il exige que John McClane, policier suspendu qui a sombré dans l'alcoolisme, se soumette à plusieurs épreuves qu'il compte lui imposer, dans un temps limité, pour éviter d'autres attentats.

## LA PROMESSE



21h00



Tony est arrêté mais nie toute implication dans la disparition des fillettes. Sarah est évincée de l'enquête et lâchée par ses collègues pour avoir eu des relations intimes avec le suspect, mais elle est plus déterminée que jamais à faire éclater la vérité. Elle reprend, sans leur dire, l'affaire Charlotte Meyer de son côté et trouve un ADN sur le scellé oublié de ses bottines.

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [direction@lemidi-dz.com](mailto:direction@lemidi-dz.com)

La rédaction  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression  
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16  
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha-Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:27
Dohr	12:59
Asr	15:42
Maghreb	18:05
Icha	19:27

## DISCRIMINATIONS ENVERS LES MUSULMANS

# Une plainte déposée contre la France à l'Onu

Des associations - dont le Conseil islamique de Victoria en Australie, l'Initiative musulmane européenne pour la cohésion sociale de Strasbourg, l'Association musulmane de Grande-Bretagne, ou encore l'institut Yaçeen aux États-Unis - ont déposé plainte devant le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies contre le gouvernement français pour islamophobie.

Dans la plainte déposée, la coalition composée de 36 associations, issues de 13 pays, accuse la France d'avoir pris des mesures discriminant sa population musulmane ou encourageant l'islamophobie.

Les associations estiment, dans la plainte déposée "qu'il est urgent de lutter contre [...] les attitudes islamophobes du gouvernement français". En France, "cette tendance a conduit à ce que les communautés musulmanes deviennent les cibles d'une hostilité accrue, à l'islamophobie et à une violence accrue envers les musulmans. L'ingérence en France ne doit plus être retardée", déclare le Collectif dans la plainte. Il affirme également que l'islamophobie est un "problème systémique en France et que le gouvernement français sape et viole délibérément et sys-



tématiquement les libertés civiles fondamentales et les droits de l'Homme". Les associations depositaires citent comme exemple le projet de loi contre les séparatismes, en dénonçant un texte qui "se concentre uniquement sur la consolidation du contrôle politique, idéologique, théologique et financier des musulmans, leur refusant la liberté de pratiquer leur foi librement". Elles estiment par ailleurs que

"le gouvernement français exploite le meurtre du professeur Samuel Paty à des fins racistes et islamophobes." Un examen initial de cette plainte devra être effectué par le président du Groupe de travail des communications, et le secrétariat. Si la plainte satisfait aux critères de recevabilité, elle sera transmise à la France afin d'obtenir son point de vue sur les violations présumées qu'elles contiennent.

## ORGANISATION DES PAYS EXPORTATEURS DE PÉTROLE

# Approfondir les relations avec les producteurs américains

Le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, a exprimé mardi, le souhait de l'organisation d'approfondir ses relations avec les producteurs de pétrole américains dans l'objectif de maintenir l'équilibre du marché.

"Nous félicitons le Président élu Biden, et nous sommes impatients d'approfondir nos relations avec les producteurs indépendants américains", a déclaré M. Barkindo lors de son intervention par visioconférence au Forum mondial de l'énergie du

Conseil atlantique. M. Barkindo a noté que la coopération de l'Opep avec les producteurs indépendants américains s'est développée au fil des ans, soulignant dans ce cadre l'importance de la contribution américaine aux efforts internationaux en avril 2020 visant à atténuer l'impact dévastateur de la pandémie sur le marché pétrolier.

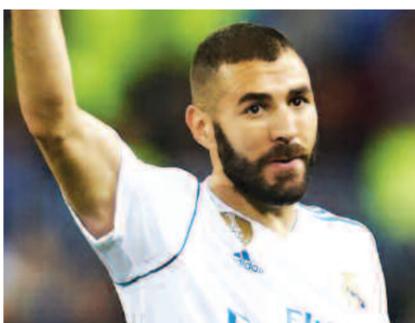
Concernant les décisions de la dernière réunion ministérielle de l'Opep et ses alliés, le Secrétaire général a réitéré la nécessité de rester "vigilant et flexible" face aux

évolutions de l'économie mondiale et du marché pétrolier dans ce contexte d'incertitudes liées à la pandémie sanitaire. Les pays de l'Opep+ ont convenu lors de leur réunion du 5 janvier de se réunir tous les mois "pour veiller à ce que nous ne permettions pas au déséquilibre du marché de réapparaître", a-t-il indiqué.

Le Secrétaire général a assuré, par ailleurs, que les intérêts des pays consommateurs sont pris en considération, le rôle de l'alliance Opep+ étant d'aider le marché à retrouver sa stabilité.

## BATAILLE POUR LA PRÉSIDENTE DE LA FFF

# Benzema au cœur d'une nouvelle polémique



La bataille pour la présidence de la Fédération française de football donne lieu à une invraisemblable polémique sur l'éventuel retour de Karim Benzema en

équipe de France près de 6 ans après en être parti. Noël Le Graët n'ayant toujours pas annoncé s'il était candidat à sa propre succession, ses deux adversaires déclarés, à savoir Michel Moulin et Frédéric Thiriez, s'empoignent déjà sur ce thème. Pour le premier, il faut imposer Karim Benzema, de force à Didier Deschamps, tandis que pour l'ancien président de la LFP, c'est au sélectionneur de faire son travail et le patron de la FFF n'a pas son mot à dire sur le plan sportif. Autrement dit, s'il est élu aux commandes de la Fédération, Frédéric Thiriez n'imposera pas ce retour de Karim Benzema.

Après le refus de Didier Deschamps de

faire appel Karim Benzema, la polémique surgit autour de sa non sélection en 2016, suite à sa critique du choix de son sélectionneur et lui avoir reproché de "céder sous la pression d'une partie raciste de la France".

Fabien Barthez, ex-international français a porté son soutien à Benzema. Le champion de l'Europe en 2000 conteste la décision de la FFF de ne pas laisser un joueur pratiquer le football.

Il convient de souligner que plusieurs autres stars du football français ont désapprouvé la conduite de Deschamps, à l'instar de Robert Pires, Eric Cantona, Adil Rami et autres.

## HÉCATOMBE DE LA ROUTE À ORAN

# Six blessés dans un impressionnant carambolage

Le quatrième boulevard périphérique d'Oran a été le théâtre d'un impressionnant carambolage impliquant 18 véhicules et un camion semi-remorque.

L'accident, qui a fait 6 blessés, est survenu vers 16h30, à la hauteur de Aïn-Beïda, une localité de la commune d'Es-Senia.

Les blessés sont âgés entre 39 et 72 ans. Ces derniers ont reçu les soins nécessaires sur place avant d'être acheminés vers le service des urgences du centre hospitalo-universitaire d'Oran. Notons que l'accident a provoqué un embouteillage monstrueux et une grande perturbation dans la circulation. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cet accident qui aurait pu être dramatique.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

25 personnes ont trouvé la mort et 1,013 autres ont été blessées dans 894 accidents de la circulation, survenus durant la période allant du 10 au 16 janvier en cours à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mardi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Sétif a enregistré le bilan le plus lourd avec 5 personnes décédées et 35 autres blessées dans 35 accidents de la circulation survenus sur les routes de la wilaya.

## DRAME À BIRTOUTA

# Deux enfants périssent carbonisés dans un incendie domestique

Un incendie s'est déclaré au sein d'une demeure située à Ouled-Chebel dans la daïra de Birtouta dans l'après-midi du mardi faisant malheureusement deux petites victimes, une fillette âgée de 8 ans et son frère âgé de 6 ans.

Les deux victimes ont été retrouvées calcinées en fin d'après-midi. Les causes à l'origine de cet incendie meurtrier demeurent pour l'heure inconnues.

Une enquête sera ouverte par les services sécuritaires compétentes pour déterminer les causes de ce tragique incident, selon les indications fournies par la Protection civile.

Les corps des deux victimes ont été évacués par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital de Douera en attendant les conclusions de l'enquête diligentée.